

De trois Avril — an mil huit cent quarante-deux, à deux heures du soir.
 ACTE DE NAISSANCE d' Emas Constantin Prumelly
 né à la Garde — le premier du courant — à deux heures du soir fils de Antoine André Paul Prumelly
 profession d' Capitaine Marin — âgé de cinquante ans, domicilié à la Garde — et de Marie Anne Christine Prumelly
 âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin.

Sur la déclaration à moi faite par Antoine André Paul Prumelly
 père de l'enfant — âgé de cinquante ans, profession d' Capitaine Marin
 domicilié à la Garde.

Premier témoin, Marie Antoinette Prumelly — âgée de vingt ans, profession d' propriétaire — domiciliée à la Garde.
 Second témoin, André Sophie Paracheu — âgé de vingt ans, profession d' propriétaire — domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Antoine André Paul Prumelly
Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public,
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.

Prumelly Prumelly Paracheu
Agneau



N° 23

Prumelly

De Cinq Avril — an mil huit cent quarante-deux, à six heures du soir.
 ACTE DE NAISSANCE d' Adrien Marius Beaubien
 né à la Garde — le premier du courant — à deux heures du soir fils de Joseph Antoine Beaubien
 profession d' Maçon — âgé de cinquante ans, domicilié à Garches — et de Adèle Claire Benoit
 âgée de vingt ans, domiciliée à Garches près de leur mariage.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le Joseph Marius Beaubien
 père de l'enfant — âgé de cinquante ans, profession d' Maçon
 domicilié à la Garde.

Premier témoin, Joseph Emmanuel Beaubien — âgé de vingt ans, profession d' propriétaire — domicilié à la Garde.
 Second témoin, Antoine Jean Baptiste Barret — âgé de vingt ans, profession d' propriétaire — domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Antoine André Paul Prumelly
Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à Garches le Cinq Avril 1844 au soir.

Beaubien Prumelly
Agneau

De Cinq Avril — an mil huit cent quarante-deux, à deux heures du soir.
 ACTE DE NAISSANCE d' Chérie Marie Bugué
 née à la Garde — le Cinq du courant — à deux heures du soir fille de Jean Louis Bugué
 profession d' Capitaine — âgé de quarante ans, domicilié à la Garde — et de Marie Antoinette Bugué
 âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le Jean Louis Bugué
 père de l'enfant — âgé de quarante ans, profession d' Capitaine
 domicilié à la Garde.

Premier témoin, Jean Cardon — âgé de vingt ans, profession d' propriétaire — domicilié à la Garde.
 Second témoin, Jean Baptiste Barreau — âgé de vingt ans, profession d' propriétaire — domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Antoine André Paul Prumelly
Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public,
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à Garches le Cinq Avril 1844 au soir.

Bugué Cardon Barreau
Agneau

De Cinq Avril — an mil huit cent quarante-deux, à deux heures du soir.
 ACTE DE NAISSANCE d' Marins Parisse
 né à la Garde — le premier du courant — à deux heures du soir fils de Joseph Barnabé Parisse
 profession d' Capitaine — âgé de cinquante ans, domicilié à la Garde — et de Marie Françoise Allard
 âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le Jean Louis Joseph Barnabé Parisse
 père de l'enfant — âgé de cinquante ans, profession d' Capitaine
 domicilié à la Garde.

Premier témoin, Jean Fournier — âgé de vingt ans, profession d' Maçon — domicilié à la Garde.
 Second témoin, Antoine David — âgé de vingt ans, profession d' propriétaire — domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Antoine André Paul Prumelly
Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à Garches le Cinq Avril 1844 au soir.

Parisse Fournier David
Agneau